

Concours 2024

DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS



Les St-Quentinois souhaitant participer au
«Concours des Maisons et Balcons Fleuris 2024»
sont invités à remplir le coupon ci-dessous et à le retourner à l'Hôtel de Ville.

Ce concours a pour objectif d'inciter les habitants à embellir le cadre de vie de leur commune et l'espace visuel du passant.

Le jury communal passera pour établir la notation. Celle-ci sera réalisée depuis l'extérieur de la résidence du candidat. Il sera tenu compte exclusivement du fleurissement visible de la voie publique. Après délibération du jury, le palmarès du concours communal sera établi.

Nous attirons votre attention sur le fait que le choix de la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir doit être effectué avec beaucoup de soin. La notation sera établie en fonction de la catégorie choisie.

COUPON À RETOURNER AVANT LE SAMEDI 15 JUIN 2024

Renseignements au 04 74 94 88 00



Nom - Prénom :
Adresse :
Mail* :
N° Tel :

Souhaite participer au «Concours des Maisons et Balcons Fleuris 2024» dans la catégorie ** :

* Les données renseignées ne seront pas conservées à l'issue de l'opération // **Cochez une seule catégorie

Catégorie 1
Maisons avec jardin

Catégorie 2
Balcons ou terrasses / Fenêtres ou murs

Catégorie 3
Immeubles collectifs comportant au moins 5 appartements fleuris. Allée : Étage :

Catégorie 4
Commerces et services / Fermes fleuries



Une cérémonie de remise des prix sera organisée à l'automne. Les prix seront remis aux candidats inscrits et présents (ou à leur conjoint).

Les personnes absentes, et s'étant excusées, pourront venir retirer leur prix au Centre Technique Municipal dans les 8 jours suivant la cérémonie.

Dans le cas contraire, les prix seront distribués au domicile de chaque candidat avec prise de rendez-vous au préalable.



Attribution des Récompenses

Les notes seront attribuées selon les critères suivants :

- > Cadre végétal (arbres, arbustes, plantes vivaces, etc.)
- > Les fleurs annuelles
- > Propreté et efforts en matière d'environnement
- > Embellissement du cadre bâti, choix, harmonie des couleurs
- > Mise en valeur du site et des objets

Rappel : Pour la catégorie n°3 «immeubles», il est nécessaire d'avoir 5 participants signataires, à défaut il convient de s'inscrire individuellement dans la catégorie 2 «balcons».

Le règlement vous sera adressé par mail à l'issue de votre inscription.



Mairie de Saint-Quentin-Fallavier
“Concours des Maisons et Balcons Fleuris 2024”
1 rue de l'Hôtel de Ville
38070 St-Quentin-Fallavier